

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CO
DE LA COMMUNE DE POUILLON (LANDES)
Séance du 25 juin 2025**

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID : 040-214002339-20250625-DEL20250647-BF



Présents : M Thierry LE PICHON ; M Gilles LAHITTE ; Mme Marie-Josée SIBERCHICOT ; M Jean-Luc FREUCHET ; Mme Régine TASTET ; M Pierre FLORIMONT ; Mme Corinne TASTET ; M Michel LALANNE ; M Jacques BOURRETERE ; M Jean-Bernard NASSIET ; M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; Mme Sandrine DARRICAU-DUFAU ; M Philippe DUROSOY ; M Henri LASSERRE ; M Jean LALANNE

Excusé(s) :

Procurations :

M Jacques LAVIELLE à M Gilles LAHITTE
M Bruno TRAVERT à M Jacques BOURRETERE
M Gabriel AFONSO à M François LASSERRE
Mme Isabelle GILARDOT à Corinne TASTET
Mme Magalie CAZENAVE à Mme Marie-Josée SIBERCHICOT
Mme Pascale VOGT à M Thierry LE PICHON

Secrétaire de séance : Corinne TASTET

Dél 2025 06 047 : Tarifs emplacements publicitaires dans le journal municipal

Considérant qu'il est souhaité de fixer des tarifs pour les emplacements des encarts publicitaires dans le bulletin municipal, il est proposé à l'assemblée :

- de fixer les tarifs comme suit :

- page entière (A4) : 400 € TTC
- couverture au dos du journal (A4) : 600 € TTC
- demi-page (A5) : 250 € TTC
- quart de page (A6) : 150 € TTC
- huitième de page : 100 € TTC.

- d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- **de fixer** les tarifs tel que proposé

- **d'autoriser** Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Ont voté contre : M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; M Gabriel AFONSO (par procuration)

Pour extrait certifié conforme, POUILLON, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Corinne TASTET.

Le Maire,
Thierry LE PICHON.

